



Conseil Fusion-Acquisition



Conseil Dette



Conseil Stratégique

ANALYSE DES RÉSULTATS

AO Solaire sur bâtiments – Tranche 1

Toitures Photovoltaïques 100 – 8 000 kWc

9 juin 2017

CONTEXTE



Le mécanisme d'appel d'offres solaire sur bâtiments sur les installations de puissance comprise entre 100 kWc et 8 MWc (situés en France métropolitaine) a été mis en place en 2016 par le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie. Ce mécanisme vise à atteindre les objectifs de puissance installée fixés par le ministère en accordant des tarifs d'achat de l'électricité pouvant être supérieurs au tarif règlementé hors appel d'offres. La nouveauté de cet appel d'offre réside dans le fait que la famille 1 (50% du volume à attribuer) est éligible au contrat d'achat, tandis que la famille 2 (50%) est éligible au complément de rémunération. Le tarif moyen décerné aux lauréats est donc un bon indicateur de l'état du marché, tant du point de vue du coût de revient des installations que pour étudier l'intensité de la concurrence.

Nous analysons ici **les résultats de la tranche 1 de l'AO**, publiés le **27 Avril 2017**. Cet appel d'offres représente au total 1350 MW de puissance à attribuer, répartie en 9 périodes représentant 150 MW chacune, répartie entre 2017 et 2019.

PÉRIMÈTRE DE CET AO

- ✓ Puissance **100 – 8000 kWc**
- ✓ Type Toitures photovoltaïques
(bâtiments, serres, hangars agricoles & ombrières)
- ✓ Notation : **prix (70 pts) + impact carbone (30 pts)**

TARIFICATION

- ✓ La **famille 1** (75 MW de puissance attribuée sur des installations de puissance comprise entre 100 kWc et 500 kWc) a bénéficié du mécanisme de contrat d'achat
- ✓ La **famille 2** (75 MW de puissance attribuée sur des installations de puissance comprise entre 500 kWc et 8 MWc) a quant à elle bénéficié du complément de rémunération
- ✓ La valorisation moyenne de l'électricité représente donc une moyenne entre contrat d'achat et complément de rémunération

DONNÉES CLÉS – AO SUR SOLAIRE SUR BÂTIMENTS - TRANCHE 1

- ✓ Puissance attribuée **150 MWc**
(185 GWh/an soit la consommation de 81 000 foyers)
- ✓ Nombre de lauréats **361 projets**
- ✓ Valorisation moyenne **106,7 €/MWh**
- ✓ Prime pour l'investissement participatif **3 €/MWh**
- ✓ 50% des lauréats se sont engagés à se financer via l'investissement participatif et bénéficieront de cette prime
- ✓ Date limite dépôt des candidatures **10/03/2017**

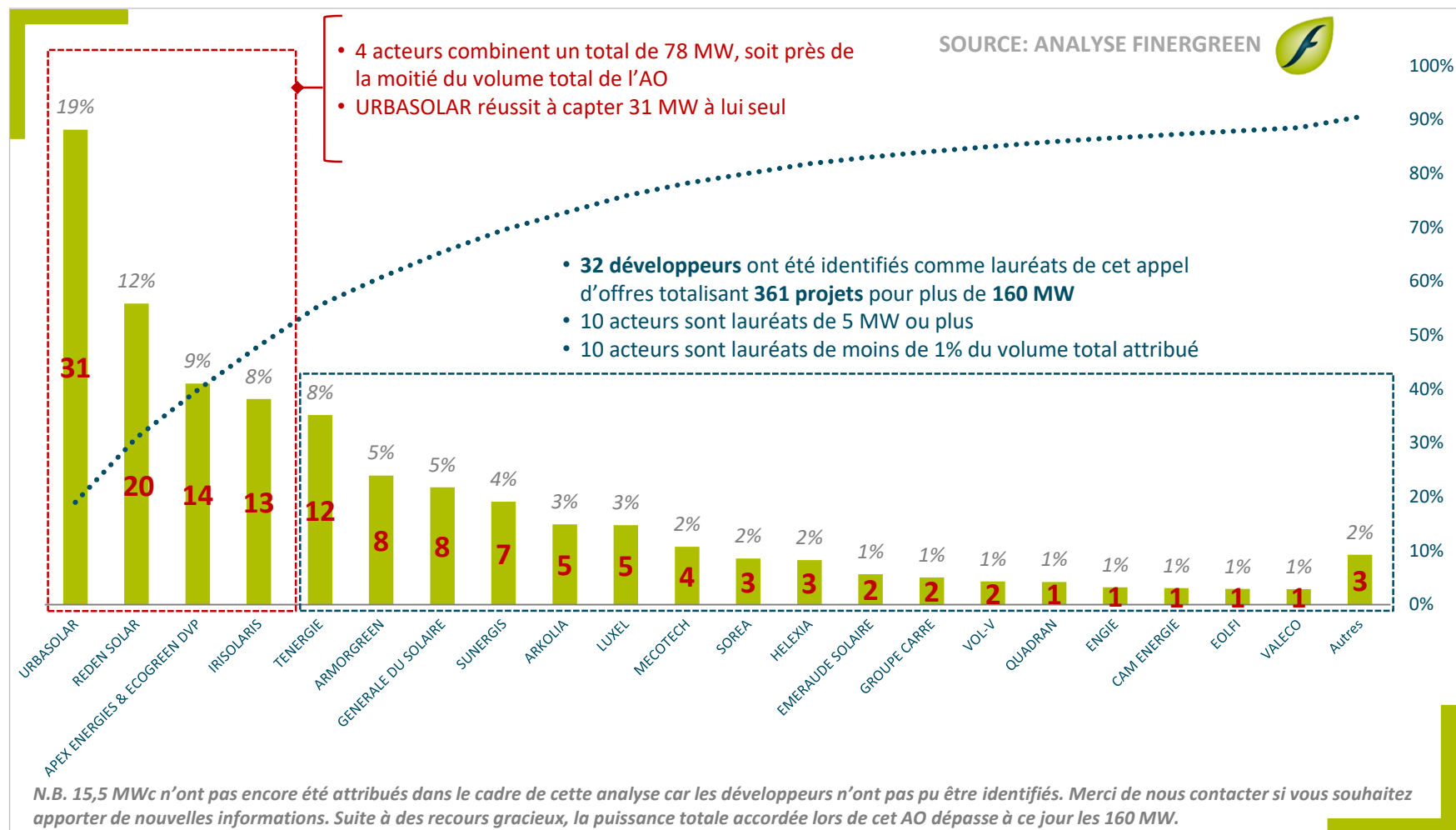


LAURÉATS AO SOLAIRE SUR BÂTIMENTS – TRANCHE 1

PUISSANCE À INSTALLER PAR DÉVELOPPEUR

✓ Résultats publiés le **27 avril 2017**

Mise à jour du 9 juin 2017



Ce graphique s'attache à présenter la puissance remportée par développeur, même si certaines installations sont développées pour le compte de tiers.



CONTACTS

FINERGREEN France

96 boulevard Diderot
75012 Paris

Damien RICORDEAU

Président Fondateur

Tel: +33 (0)1 44 75 42 44

Mobile: +33 (0)6 35 50 62 84

dri@finergreen.com

Marion DILASSER

Analyste

Mobile: +33 (0)6 71 18 69 06

mdi@finergreen.com

Léon ALLAMAND

Analyste Junior

Mobile: +33 (0)6 71 48 00 48

lal@finergreen.com



